

ATTRIBUTION AGRICOLE COMMUNE D'ANOR (59)

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France **recherche un agriculteur / éleveur** pour l'exploitation d'une parcelle d'une contenance exploitable de **4.26 ha sur Anor** dans le Nord.

La gestion souhaitée est une gestion mixte par **fauche et pâturage (bovin, ovin ou caprin)** avec respect d'un cahier des charges environnementales. Un contrat de **prêt à usage** à titre gracieux sera mis en place entre l'agriculteur et le Conservatoire d'espaces naturels à partir de 2024.

Pour plus d'informations, le dossier de candidature comprenant le cahier des charges est disponible ici : <https://www.cen-hautsdefrance.org/agir-pour-la-nature/devenir-agriculteur-partenaire>

Candidatures jusqu'au : 30 mai 2024



Partie est de la parcelle (fauche et pâturage de regain)



Partie ouest de la parcelle (pâturage)



Benoit GALLET
Chargé de mission



07.88.61.93.90
03.21.01.93.71



b.gallet@cen-hautsdefrance.org